



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST**

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le vendredi 7 juin 2024 à 8 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

SONT PRÉSENTS :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6

EST ABSENT :

Eddy Witcher, conseiller n° 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur Denis Vaillancourt, maire. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Monique Pépin est également présente le tout conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

Quatre (4) personnes sont présentes lors de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ENTENTE AVEC LA FQM – POUR LES RESSOURCES HUMAINES
4. ARPENTAGE – DOSSIER CPTAQ
5. DÉMISSION DE MADAME LIVIA BIENVENUE
6. VARIA
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 8 h 35.

NUMÉRO DE RÉOLUTION : 2024-06-355

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3.

NUMÉRO DE RÉOLUTION : 2024-06-356

ENTENTE AVEC LA FQM – POUR LES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des municipalités offre aux municipalité les services de la gestion des ressources humaines et des relations du travail, et de ses services juridiques;



CONSIDÉRANT QUE la recherche de personnel et pour le poste de directeur-général et greffier-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bolton-Ouest est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2024 sont de 135 \$ à 215 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

CONSIDÉRANT QUE madame Pépin a accepté le poste de directrice-générale et greffière-trésorière par intérim pour aider la municipalité à restructurer l'administratif de la municipalité, elle est prête à aider le futur directeur général et greffier-trésorier et le conseil a réalisé les défis que rencontre la municipalité;

II EST PROPOSÉ PAR : Marie-Blanche Richer

APPUYÉ PAR : Gilles Asselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques de la FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

ADOPTÉE

4)

NUMÉRO DE RÉOLUTION : 2024-06-357

ARPENTAGE – DOSSIER CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit embaucher un arpenteur géomètre pour préparer un plan incluant :

- L'emplacement du futur bâtiment municipal
- Localisation du puits
- Localisation de la fosse septique
- Localisation du stationnement
- Localisation d'un garage municipal (pour le futur)

CONSIDÉRANT QUE ce travail est réalisé dans le seul but de présenter un dossier complet à la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ exige tous ces documents avant de rendre une décision soit positive ou négative;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires à prévoir sont estimé à un montant de 2 150,00 \$ taxes en sus;

II EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen

APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise l'embauche de l'arpenteur géomètre, monsieur Eric Bachand de la firme Ecceterra localisé à Magog.

ADOPTÉE

5)

NUMÉRO DE RÉOLUTION : 2024-06-358

DÉMISSION DE MADAME LIVIA BIENVENUE



CONSIDÉRANT QUE madame Livia Bienvenue nous a déposé une lettre de démission officielle;

CONSIDÉRANT QUE la date officielle de sa démission est le 30 juin prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE le conseil remercie madame Bienvenue pour le travail effectué lors de son séjour avec nous.

QUE le conseil lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

6)
VARIA

7)
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions.

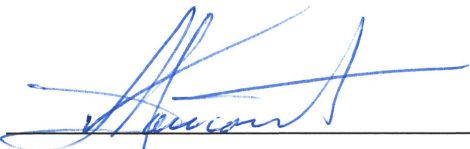
Le conseil répond aux questions et/ou commentaires des citoyens.

8)
NUMÉRO DE RÉSOLUTION : 2024-06-359
LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE LEVER la séance. Il est 8 h 51.


Denis Vaillancourt
Maire


Monique Pépin
Directrice-générale et
greffière-trésorière par intérim

Je, Denis Vaillancourt, maire de Bolton-Ouest, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 du Code municipal du Québec.

